

Le Maire de la Ville de GANGES Président de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises

à

Monsieur le Préfet Préfecture de l'Hérault

34062 MONTPELLIER Cedex 02

Ganges, le 30 octobre 2020

N/Réf.: MF/JV

Monsieur le Préfet.

La haute vallée de l'Hérault et en particulier les communes riveraines du fleuve Hérault ont connu cet été une fréquentation journalière des plages qui a causé de véritables troubles à l'ordre public allant jusqu'à l'exclusion de la population locale et des touristes habituels de ces lieux.

J'ai à plusieurs reprises attiré votre attention ainsi que celle de monsieur le Sous-préfet de Lodève sur cette situation catastrophique en terme de sécurité et de développement touristique et il n'est aujourd'hui pas envisageable de revivre ces évènements à l'été 2021.

Sans être exhaustif je tiens à vous rappeler brièvement les faits : Chaque jour au cours des mois de juillet et août passés un flux très important de population venant des quartiers sensibles de Montpellier a déferlé sur les berges de l'Hérault s'accaparant exclusivement ces espaces par des attitudes agressives et de rejet vis à vis des autres personnes fréquentant ces lieux.

Cette agressivité tant physique que verbale et cette volonté d'exclusivité étaient le plus souvent accompagnée de dégradation des sites tant en terme de pollution qu'au niveau du stationnement sur des espaces inadaptés à la fois en terme de sécurité et d'urbanisme. Les conséquences de ces actes ont été immédiats : la population locale s'est retirée des plages et les touristes ont fait comprendre qu'ils ne reviendraient plus compte tenu de l'expérience vécue.

La gendarmerie a fait tout son possible pour gérer ce phénomène avec notamment une équipe de réservistes dédiée mais compte tenu de l'ampleur du phénomène et de son étendue géographique les troubles à l'ordre public ont perduré et se sont même largement amplifiés.

Avec l'ensemble des maires concernés nous avons bien sûr tout au long de l'été et depuis cet automne cherché des solutions à notre niveau et des mesures fortes vont être prises pour l'été prochain en particulier le recrutement et la mise en place d'ASVP sur les points sensibles la mise en œuvre des parkings surveillés et payant et l'élaboration d'un plan d'accès aux sites.

Ces mesures de notre niveau seront en revanche insuffisantes pour rétablir une situation critique et d'une intensité qui ne peut être jugulée que par les services régaliens de l'Etat.

Je vous demande donc de bien vouloir mettre en place pour l'été 2021 des moyens adaptés à cet enjeu de sécurité publique qui je vous le répète est destructeur pour nos populations et pour le territoire en général. Outre des renforts estivaux conséquents des unités de gendarmerie concernées je vous demande de mettre en place à l'instar de ce qui se fait sur l'Ardèche la Dordogne ou la Sorgues une patrouille journalière en canoë dédiée à ce secteur de rivière. Seule l'autorité et les prérogatives des militaires de la gendarmerie sont à la mesure de la situation et à même d'apporter une réponse proportionnée à l'ampleur de la situation vécue en 2020.

Nous les élus locaux nous nous engageons comme je vous l'ai dit à prendre toutes les mesures de notre niveau afin d'accompagner l'Etat dans cette mission qui redonnera à notre territoire plus de paix publique et de prospérité touristique. Je suis prêt à en examiner toutes les modalités de mise en œuvre avec vos services.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mon profond respect.

Le Maire

Président de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises,

Michel FRATISSIER